

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 81 (1936)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** Chronique allemande

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHRONIQUE ALLEMANDE

---

Notre éminent collaborateur, le général von Cochenhausen, ayant été nommé président de la « Société allemande des Sciences politiques et militaires », s'est vu dans l'obligation d'abandonner la rédaction de notre chronique allemande, incompatible avec sa nouvelle activité. Nous tenons à le remercier ici de sa précieuse collaboration.

Le colonel von Xylander, écrivain militaire de valeur, a bien voulu prendre la succession du général von Cochenhausen. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue à la *Revue militaire suisse*.

(Réd.)

### La nouvelle armée allemande.

Les premiers mois de l'année 1936 ont été consacrés à une réorganisation intensive de notre système militaire.

Le nouvel ordre de bataille de l'armée allemande est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 1935. Il prévoit 3 groupes de commandement avec siège à Berlin, Kassel, Dresde, 10 corps d'armée stationnés dans les arrondissements portant le même numéro, 24 divisions, une brigade de montagne, 2 divisions de cavalerie, une brigade de cavalerie montée, ainsi que des unités de chars de combat, actuellement en formation.

Ce projet n'a pu être réalisé que le 1<sup>er</sup> novembre 1935 à l'entrée au service du contingent de 1935, conformément à la loi du 21 mai 1935.

A cet effet, et après une interruption de plusieurs années, une visite sanitaire générale eut lieu de juin à août. Sa préparation, effectuée par des autorités encore inexpérimentées dans ce genre de travail, représentait déjà une belle performance, car à cette époque n'existait encore aucun état de recensement de la population.

Contrairement à ce qui se faisait avant la guerre, alors qu'elle n'avait qu'à fournir les effectifs de remplacement, la visite sanitaire dut donner un aperçu exact de l'aptitude de tous les examinés. En effet la nouvelle loi militaire pose le principe absolu du devoir militaire pour tous les hommes aptes, même si les places disponibles dans l'armée peuvent influer sur l'époque de leur appel. Ainsi le

recrutement de 1935 permit, beaucoup mieux que ceux d'avant-guerre, de se faire une idée de la puissance militaire de la nation.

Outre la classe 1914, et pour des raisons appropriées, la classe 1915 fut examinée en vue du *Service du travail* qui n'a, organiquement, aucun rapport avec l'armée.

De plus, 100 000 volontaires ont subi le même examen. On classa les hommes en sept catégories différentes :

1. Aptes, catégorie I ;
2. Aptes, catégorie II (ceux-ci avec quelques défauts) ;
3. Aptes conditionnellement ;
4. Inaptes temporairement ;
5. Partiellement aptes ;
6. Inaptes pour le service armé ;
7. Complètement inaptes.

Il résulta de cet examen que les hommes des trois premières catégories, aptes au service armé, forment le 83 % (dont le 6 % d'aptés conditionnellement) tandis qu'en 1913, lors de la dernière récapitulation, le 76 % seulement fut admis.

Il faut attendre la fin des prochaines visites sanitaires pour établir jusqu'à quel point ce progrès pourrait provenir d'une amélioration des conditions physiques de la population.

Les examens médicaux fourniront désormais des données particulièrement précieuses pour les problèmes de l'hygiène publique, qui revêtent maintenant une grande importance en Allemagne, car les défauts et déficits de quelque importance seront mis en relief à cette occasion.

Déjà maintenant il serait possible d'établir où et comment il faut s'orienter dans le domaine de l'hygiène pour améliorer et maintenir la santé publique. On constate, par exemple, que parmi les tares, les pieds défectueux représentent 23,9 %, les défauts des autres membres le 19 %, les suites de mauvaises dentitions le 14,86 %, que de tous les hommes examinés 1 sur 9 possède des yeux défectueux.

Il n'est pas encore possible d'obtenir les données résultant de la visite actuellement en cours.

Le fait que l'Allemagne aussi est entrée dans la période des classes creuses se fait sentir. D'après les calculs du Dr Burgdorfer on ne compte en 1936 que 351 000 jeunes hommes de 20 ans tandis que jusqu'en 1914 il y en avait plus de 600 000 annuellement.

Grâce à la politique démographique du troisième Reich, l'augmentation des mariages et des naissances permet de former de belles espérances pour l'avenir. Mais il reste beaucoup à faire pour parvenir à une sécurité biologique de l'effectif de notre peuple.

\* \* \*

La formation des soldats, astreints au service pour une période d'un an, place le personnel d'instruction en face de grosses exigences : par exemple une compagnie compte maintenant jusqu'à 140 recrues au lieu de 60-65 sous l'ancien régime. A la suite de la croissance des effectifs de l'armée les officiers et les sous-officiers sont devenus trop peu nombreux. Les régiments de l'organisation précédente durent céder un grand nombre de leurs gradés lors de la création des nouveaux corps de troupe. Pour assurer le remplacement des cadres transférés, ces corps de troupe ne disposent, en dehors de quelques officiers de police, que d'officiers de l'ancienne armée, en nombre restreint. Ceux-ci peuvent encore être employés dans certains postes spéciaux comme « E. Offiziere » (Ersatzoffiziere) ou dans l'administration, mais étant donné le temps écoulé depuis la guerre, seuls les plus jeunes d'entre eux entrent en considération pour le service avec la troupe. Puis parmi ceux-ci beaucoup, abstraction faite d'un déchet naturel, se sont procuré des situations civiles qu'ils ne veulent plus abandonner.

C'est pourquoi, en plus du transfert de sous-officiers de la Reichswehr dans la nouvelle armée, il faut combler les vides à l'aide de candidats-officiers (Offizieranwärter) qualifiés dont on dispose en nombre suffisant.

Mais un complément immédiat, effectué en une seule fois, compromettrait pour l'avenir la formation d'un corps d'officiers sainement constitué de classes d'âge différentes. De plus, la formation d'un officier exige un temps minimum. C'est pourquoi l'effectif indispensable ne peut être atteint que progressivement.

Des « écoles de guerre » furent créées qui remplacent les anciennes écoles spécialisées par arme. On y forme les « enseignes » (Fahnenjunker) après que ces derniers ont effectué une période de service pratique à la troupe. De nouvelles prescriptions sur l'avancement ont été édictées pour les futures générations d'officiers.

En règle générale, la condition première pour l'obtention du titre d'enseigne est la possession d'un certificat de maturité. Les incorporations ont lieu une fois l'an seulement, en avril. Les candidats ne doivent pas avoir plus de 24 ans. On a conservé, parce qu'éprouvé, l'ancien principe selon lequel les officiers d'un corps de troupe se prononcent sur l'admission du jeune homme dans leurs rangs. La candidature doit être présentée au cours du premier trimestre de l'année précédent l'entrée éventuelle.

A l'occasion d'une première présentation les postulants passent une visite médicale. Ceux qui sont admis par le corps des officiers

sont alors soumis à un examen sévère par le commandant en chef de l'armée qui les trie et les classe sur la base d'un examen psychologique. Avant d'entrer dans l'armée les futurs enseignes effectuent une courte période de « service du travail ».

Outre ces jeunes gens, des soldats qui accomplissent leur service militaire peuvent aspirer à la carrière d'officier s'ils se distinguent de la masse de leurs camarades par leur personnalité, leurs aptitudes, leurs performances et s'ils offrent la garantie de devenir des officiers accomplis à tous égards.

Après un stage, réduit dès maintenant à deux ans, les enseignes sont promus au grade d'officier. En outre un cycle d'instruction spécial à chaque arme, faisant lui-même suite à l'école de guerre, succède au stage. Durant ces périodes, les aspirants reçoivent une solde qui leur permet de subvenir à leur entretien sans le secours de rentes servies par leur famille.

Outre ces cadres actifs, il faut créer maintenant des officiers de réserve dont nous sommes totalement dépourvus. Comme la catégorie des hommes dits « volontaires d'un an » (Einhärig-Freiwilligen) d'où sortaient autrefois la plupart de ces cadres, n'existe plus, la voie est désormais ouverte à tous les soldats aptes à devenir officiers. Conformément à ce qui précède, on débute actuellement avec des hommes encore astreints au service. Pour le moment, les membres de l'armée de 1919 et les sous-officiers de la Reichswehr en fournissent le plus grand nombre. La presse militaire s'occupe activement de cette question.

Conscients de l'importance de ces facteurs, les chefs de l'armée veulent beaucoup de soins au développement de l'esprit de corps et de l'unité intellectuelle de ce nouveau corps d'officiers, composé d'éléments provenant de milieux fort divers. Dans sa publication *L'officier de la nouvelle armée*, se rapportant à l'enseignement du devoir, le major Föertsch souligne remarquablement l'interpénétration morale du peuple, de l'état et de l'armée.

La difficulté de former et d'entretenir un corps de sous-officiers suffisamment fort se fait grandement sentir, bien que la Reichswehr, dont les éléments sont particulièrement bien choisis, en offre une source abondante. L'Allemagne n'a pas à craindre de manquer, dans l'avenir, de volontaires pour des services à long terme. Mais pour leur donner l'instruction préliminaire si nécessaire aux cadres subalternes, on va réintroduire les écoles de sous-officiers qui se sont avérées si utiles avant la guerre mondiale.

Le manque d'officiers, encore grand à l'heure qu'il est, et le fait que leur présence à la troupe est indispensable limitent considérablement leur appel aux écoles spéciales. Mais afin que le perfectionnement dans le domaine des sciences générales et

militaires, de ceux qui sont prévus pour des postes supérieurs et pour l'état-major général n'en souffre pas, on a rouvert *l'Académie de guerre* héritière directe de l'Ecole supérieure de l'armée créée par Scharnhorst en 1810, à Berlin. En raison du nombre des « aides du commandement » qui y sont appelés et de la durée des cours l'instruction spéciale y est forcément très limitée.

La littérature montre combien la vie intellectuelle est intense dans l'armée. Les publications militaires ont dû multiplier considérablement leurs chiffres de tirage et trouvent des lecteurs dans toutes les couches de la population. Une nouvelle revue paraissant tous les deux mois la *Militärwissenschaftlicher Rundschau*, publiée depuis le 1<sup>er</sup> janvier par le ministère de la guerre, doit être, comme le souligne le ministre dans sa préface, une source de vérités scientifiques, d'idées claires et doit jeter ainsi un pont solide entre le savoir et le pouvoir.

Si l'on recherche quelles sont les questions qui, dans le domaine de la guerre sur terre, passionnent l'armée allemande on constate que ce sont principalement celles dans lesquelles l'expérience personnelle lui manque par la faute du traité de Versailles. Les engins blindés et la défense anti-chars sont étudiés d'une manière approfondie. La motorisation totale a peu de partisans, non seulement en raison du problème de l'essence, mais aussi parce que l'on considère la traction hippomobile comme partiellement indispensable dans certains cas précis tels que pour les convois et le ravitaillement.

On estime aussi que la cavalerie montée n'a pas perdu toute valeur. Dans les parades on peut voir des canons ultra-modernes attelés de chevaux. On porte à l'emploi de l'artillerie une attention d'autant plus grande que l'on devait jusqu'à présent se tirer d'affaire avec des moyens restreints. La nécessité d'une artillerie de corps y est très souvent discutée. Les principes appliqués jusqu'à ce jour, régissant l'instruction de l'infanterie et l'emploi des groupements combinés, semblent avoir fait leurs preuves. On accorde beaucoup plus d'attention au combat retardateur qui, jusqu'à présent, intéressait beaucoup moins les Allemands que les Français, par exemple. La façon dont on s'occupe des questions intéressant le service de la troupe est particulièrement digne d'être relevée, qui montre la tendance de faire profiter des expériences de la guerre les nombreux chefs qui n'ont jamais connu les réalités du combat.

\* \* \*

Je ne puis qu'évoquer en quelques mots les deux autres forces nationales : l'aviation et la marine.

La création de l'aviation militaire posa des problèmes nouveaux et insoupçonnés. L'artillerie anti-aérienne et les troupes des renseignements de l'air lui furent subordonnées. Pour tous ces services il fallut créer de toutes pièces le personnel volant et terrestre. Là plus qu'ailleurs il est indispensable d'avoir des gens faisant du service à long terme. C'est pourquoi l'aviation incorpore deux fois l'an, en avril et octobre, des volontaires qui s'engagent à servir :

- 4 ½ ans pour les troupes d'aviation ;
- 12 ans pour le personnel volant ;
- 4 ½ ans pour le service des renseignements de l'air ;
- 2 ans pour l'artillerie anti-aérienne.

On a dû créer des écoles spéciales à l'aviation :

- une école de guerre pour les candidats officiers ;
- une académie de guerre pour l'enseignement supérieur ;
- une académie technique pour les ingénieurs.

La reconstitution de la flotte de guerre, qui peut atteindre 420 595 tonnes d'après l'accord naval passé avec l'Angleterre, est loin d'être achevée, car elle exige beaucoup de temps.

Du programme de construction, publié le 8 juillet 1935, seules de petites unités sont actuellement terminées. Les deux cuirassés légers et les deux croiseurs lourds ne sont pas achevés de même que les navires porte-avions, encore moins avancés.

Cependant lors de l'inauguration du monument élevé aux héros de la marine de guerre, inauguré dans la baie de Kiel le 30 mai dernier, une force navale naissante apparut, qui éveilla l'attention experte des Anglais.

\* \* \*

Si, dans tous les domaines de la défense nationale, une telle performance a été possible en si peu de temps, dont la portée ne pourra être reconnue que plus tard, c'est au général von Seeckt qu'on le doit, qui avait déjà effectué les travaux préliminaires fondamentaux. C'est pourquoi il était équitable qu'il y fût pensé dans les discours prononcés à l'occasion des fêtes de l'Académie de guerre, et que le 22 avril, alors que le général fêtait son 70<sup>e</sup> anniversaire, le Führer l'ait nommé chef du 67<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Cette coopération de toutes les forces militaires que nous voyons réalisée par la subordination au ministre de la guerre des commandants en chef des trois forces terrestre, aérienne et navale, était déjà préparée par lui.

Cette organisation, qui évite des frictions et des heurts entre les trois éléments de la défense nationale tout en leur laissant

une initiative suffisante, paraît garantir une solution du problème du haut commandement.

L'introduction, ces derniers mois, de drapeaux et de distinctions, sous forme soit de médailles soit de croix suivant la durée du temps de service, extériorise cette union de forces. Mais les drapeaux remis dernièrement aux troupes d'aviation montrent sur leur étoffe, qui porte les couleurs de l'arme, le symbole du 3<sup>e</sup> Reich allié à la croix de fer.

On se rend parfaitement compte en Allemagne que cette unité ne doit pas se limiter à l'armée seulement. Une publication du général Ludendorff : *Der Totale Krieg*, parue récemment, insiste particulièrement sur cette nécessité. Ce qui y est dit concernant l'intégration de l'économie publique dans le système est connu de tous. La grande place prise dans la littérature par les sciences militaires le prouve : par exemple la série des éditions du major Dr Hesse : les *Schriften zur Kriegswissenschaftlichen Forschung*.

Mais le général Ludendorff prétend que la doctrine militaire allemande ne joue plus avec la prédominance de l'homme de guerre sur l'homme d'Etat. Elle voit sa conception de l'unité entre le peuple, l'armée et l'Etat plutôt confirmée par les succès italiens dans la guerre d'Abyssinie. Cela expliquerait pourquoi on s'est plus occupé de cette campagne qu'il n'aurait été nécessaire, considéré du point de vue strictement militaire.

Colonel a. D. von XYLANDER.

---